

PRATIQUES INNOVANTES



CLINIQUE D'ARCHITECTURE PATRIMONIALE DE CHAUDIÈRE-APPALACHES (CAPCHA) MONTMAGNY (CHAUDIÈRE-APPALACHES)

Les bâtiments patrimoniaux font la fierté de celles et ceux qui les habitent ou qui vivent dans les quartiers où ils sont établis. Témoins de notre histoire, ils revêtent une valeur identitaire forte et racontent des pans importants de l'évolution de nos villes, de nos villages et de nos régions. La MRC de Montmagny en compte plusieurs.

La MRC a donné l'impulsion nécessaire à la mise en place de la CAPCHA, en collaboration avec sept autres MRC de la région de la Chaudière-Appalaches. Le mandat de la CAPCHA : accompagner les propriétaires de maisons ancestrales et les comités consultatifs d'urbanisme dans toutes les facettes du travail de mise en valeur de ces belles d'autrefois. Architecture, réglementations, expertise technique, recherche de subventions et de financement, demandes d'autorisation... CAPCHA est en mesure de prodiguer des conseils avisés et de guider les citoyennes et citoyens dans la réalisation de leur projet.

Le soutien de CAPCHA permet non seulement aux propriétaires des 122 municipalités desservies par la clinique de mettre en lumière tout le potentiel de leur bâtiment patrimonial, mais aussi aux ressources en urbanisme d'optimiser leurs actions de conservation. Montmagny, comme d'autres municipalités, a su miser sur la conservation de cet héritage pour bonifier son offre touristique, insufflant une bouffée de dynamisme dans son économie et un sentiment de fierté aux citoyennes et aux citoyens.

FAITS SAILLANTS

Instigateur du projet dans la MRC MRC de Montmagny

Gestionnaire du projet dans la région MRC de Lotbinière

Date de réalisation 2019-2022

Partenaires du projet

Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (Fonds d'appui au rayonnement des régions) et Table régionale des élus municipaux de la Chaudière-Appalaches